Séance du 09 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf septembre à dix-huit heures et trente minutes, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Mme VITTECOQ-WOLFF Victoria, Maire.

Etaient présents :

Mmes : VITTECOQ-WOLFF Victoria, MAUGER Stéphanie, TIHY Marie-Françoise, MIGNOT Mélanie

M. : LEMIESZ Eric, CHEVAUX Michaël, TOURNACHE Julien, GIRARD Benjamin, ANDREOLETTI Remi

Formant la majorité des membres en exercice et pouvant valablement délibérer.

Absents ou excusés :

Mme MESTRE Sandra et M. PEPIN Dominique

Mme Stéphanie MAUGER a été élue secrétaire.

Le procès-verbal du 24 juin est approuvé avec deux modifications par 8 des 9 membres présents du conseil. M. Andreoletti vote contre l'approbation du procès-verbal.

Délibération 2026/29 :
CLOTURE AIRE DE JEUX

Madame Le Maire lit la délibération et réexplique le projet, elle fait également passer les nouveaux devis aux conseillers. Une précision avait été demandé à pour l'entreprise Orvain Parcs et Jardins.

C'est l'entreprise Orvain Parcs et Jardins qui est choisi à l'unanimité par le conseil

---

Délibération 2026/30 :
PANNEAU POCKET

Madame Le Maire explique ce que c'est l'application PANNEAUPOCKET (gratuité, simplicité de l'application...). Les habitants peuvent mettre plusieurs communes en faisons et peuvent avoir les alertes météo, les travaux, les manifestations, les bus....

Mme MIGNOT complète également les explications sur l'application, elle explique que l'information va plus vite que

sur les réseaux sociaux car on reçoit directement une notification.
Madame Le Maire explique qu'il y a plusieurs options de tarifs et propose de prendre le basic pour mettre en route et ensuite faire évoluer l'offre s'il y a un besoin. Elle demande l'avis aux conseillers pour choisir l'offre.
Mme MAUGER demande pour la boîte a idées mais c'est un supplément.
Une plaquette sera fournie par PANNEAUPOCKET pour faire de la communication auprès des habitants.
Madame Le Maire lit la délibération, Mme MIGNOT propose d'aller chez les habitants pour installer l'application pour ceux qui ne sont pas l'aise.
Le conseil décide de prendre l'abonnement de 1an pour commencer.

Délibération 2026/31 :
TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION

Madame Le Maire lit la délibération et lit également la notice qui a été envoyé par mail. Dans la notice il est indiqué que c'est une taxe pour les logements habitables non meublés et vacants depuis 2 ans consécutifs.

Cette taxe doit être décidé avant le 1er octobre si elle doit être instituer ou non. Madame Le Maire précise que la commune est en zone non tendue, Il y a 1 seul logement de concerné pour la commune.

Il faudrait voter le taux de taxe dans un prochain conseil qui devra avoir lieu avant le 15 avril 2027.

Le conseil vote pour instituer cette taxe.

Délibération 2026/32 :
PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR 2026-2027

Madame Le Maire lit la délibération. Elle compte le nombre d'enfants, il y a environ 20 élèves qui prennent le car tous les jours.
Madame Le Maire propose et aimerait offrir une participation car les abonnements ont augmenté et la Communauté de commune ne participe plus.
Le conseil approuve une subvention de 30€ par élève.

-M. GODINOT est un conseiller aux décideurs locaux. Madame le Maire lui a demandé un état des comptes. Il interviendra à la mairie pendant environ 1 h 30. Une date reste à choisir (un soir après 18 h).
M. LEMIESZ et Mme MAUGER indiquent que cette entrevue est intéressante.
Madame le Maire aimerait que tout le conseil soit présent.

-Pour le prochain numéro de la Gazette, il apparaîtra :

- L'inscription à l'application PanneauPocket ;
- La taille des haies ;
- Les sacs biodégradables sont arrivés en mairie ;
- L'entreprise Toufflet viendra faire les chemins communaux et la Communauté de communes va s'occuper de l'entretien des bords de route.

QUESTIONS DIVERSES

-Les habitants ont signalé que la poubelle à cartonnettes est régulièrement pleine. Madame le Maire indique que le ramassage a été demandé. Elle va voir s'il n'y a pas de tournée permettant qu'elle soit vidée plus régulièrement.

-M. ANDREOLETTI indique que M. MEURIE demande que son sapin soit coupé car il estime qu'il est mort. M. ANDREOLETTI demande s'il ne serait pas judicieux d'installer une poubelle dans le parc. Le conseil lui indique qu'il y a déjà une poubelle à proximité, au niveau de l'église.

-Une journée jeux de société a été organisée le 23 août. Les retours sont positifs. La journée a été agréable et le goûter partagé a été très apprécié.
Le conseil propose donc d'organiser l'après-midi jeux le jour de la galette des rois, afin de passer un moment plus convivial.

-Le Noël des enfants se tiendra le dimanche 13 décembre.
Le conseil propose d'arrêter les histoires.
M. TOURNACHE a demandé un devis à une groupe pour un spectacle, dont le montant s'élève à 540 €.
M. Steve ARMANCE a envoyé un mail en mai. Il propose des sculptures sur tablette de chocolat. Mme MAUGER et Mme TIHY demandent plus d'informations sur sa prestation.
L'idée des barbes à papa est également évoquée.
Le conseil cherche également un Père Noël.

-M. TOURNACHE propose une activité crêpes à la Chandeleur, c'est-à-dire en février.

-Un habitant a demandé s'il était possible d'installer une gloriette sur la table. Mme MAUGER demande si le conseil souhaite demander un devis, mais le conseil n'est pas favorable à cette démarche.

-Pour le repas des anciens, Mme TIHY indique qu'un repas à la salle des fêtes est plus pratique, car lorsqu'il se déroule au restaurant, il y a moins de monde et il faut accompagner les personnes.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire propose que quelqu'un s'en occupe. Mme TIHY se porte volontaire pour en trouver un.

La date du 15 novembre est retenue par le conseil, sous réserve que les traiteurs soient disponibles.

Mme TIHY demande combien il y aura de personnes et souhaite obtenir la liste des personnes de plus de 60 ans. Il faut également faire un coupon-réponse pour connaître le nombre exact de personnes.

Mme MIGNOT, Mme MAUGER, M. TOURNACHE et M. GIRARD seront présents. Une demande sera faite pour les absents, qui sont M. PEPIN et Mme MESTRE.

-Une demande a été faite par mail pour un passage de Pétrolette le 27/09/2026 après-midi. La demande a été acceptée.

-Madame le Maire propose de mettre un banc et une table de ping-pong au niveau du boulodrome. C'est validé par le conseil.

-Madame le Maire indique avoir reçu une demande pour une vente d'une parcelle de bois d'1 HA 80.

Madame le Maire lit le courrier du notaire. Elle aimerait que le chemin qui longe cette parcelle soit de nouveau entretenu et demande avis au conseil.
Mme MAUGER demande si la mairie a les finances nécessaires pour acheter le bois. Il s'avère que oui.
Le conseil approuve l'achat du bois par droit de préemption.

QUESTIONS DIVERSES

-Vendredi 12 septembre, la prise électrique de M. MEURIE sera changée. L'intervention coûte 140 €.

-Pour les menuiseries de M. AUGER, des devis ont été réalisés. Madame le Maire donne une approche des 3 devis :
- GNSB : 21 000€ / ASSENARD : 20 000€ / LAINE : 16 000€
Pour ce prix, toutes les fenêtres seront changées. Une délibération sera faite et les devis seront mis dans la convocation afin que les conseillers puissent étudier la question.

-Pour la Journée du Patrimoine, une demande de diffuser une vidéo intitulée « Les murs des églises racontent » sera diffusée. Cela se déroulera le 19 septembre à 15 h en l'église de St Benoit. Mme MAINGUET Noémie et M. MARIE Robert sont déjà venus et ont des connaissances pointues. Le conseil est favorable.

-Mme MAUGER remercie ceux qui arrosent et ceux qui prêtent leur télescopique pour les besoins de la commune.

Madame le Maire lève la séance à 20h15

MAIRIE DE SAINT-BENOIST-DES-OMBRES (EURE)